



## Assemblée générale du 28 mai 2010

# RAPPORT FINANCIER

### Comptes de Résultats 2009.

Dépenses 2009		Rappel 2008	Recettes 2009		Rappel 2008
<b>PARTICIPATION AUX PROJETS A TUILI</b>					
<b>Collège de Tuili</b>			<b>Cotisations / dons</b>		
- Ampoules électriques		45,00 €	- des adhérents	9 039,35 €	7 115,76 €
<b>Ecole de NANGOUMA</b>			- exceptionnels		1 725,00 €
- Reconstruction 2 classes		8 053,00 €	" semences sélectionnées "		1 020,00 €
- Reconstruction 3 logements		8 811,00 €	- associations partenaires	70,00 €	1 020,00 €
- Construction terrasse et auvent		1 996,00 €	<b>Subventions</b>		
- Construction latrines		2 145,00 €	- Mairie de LISSES	3 500,00 €	3 500,00 €
- Suivi de chantier		395,00 €	- Conseil Gal 91 - Formation ACM		6 500,00 €
<b>Ecole de BÉDOGO SILMISSI</b>			- Conseil Gal 91 - Ecole Nangouma		8 000,00 €
- Participation construction 3 classes	29 940,00 €		- Conseil Gal 91 - Ecole Bédogo	5 000,00 €	
- Participation achat mobilier 1 classe	2 687,00 €		- Conseil régional - Ecole Bédogo	10 000,00 €	
<b>Agriculture</b>			<b>Reprise provision</b>		
- Achat semences sélectionnées		3 100,00 €	- Travaux Ecole Nangouma		6 000,00 €
<b>Formation des Conseillers municipaux</b>			- Formation Conseillers Municipaux	6 500,00 €	
- Session d'alphabétisation	4 638,00 €				
- Rôle des élus locaux	1 685,00 €				
- provision action en cours		6 500,00 €			
<b>Missions à TUILI</b>			<b>Abandons rebmst frais</b>		
- Déplacements		1 985,78 €			1 985,78 €
<b>INFORMATION - SENSIBILISATION</b>					
SSI -Venue intervenants		1 644,06 €	Vente artisanat	30,70 €	85,00 €
Photos - Affiches - Dépliants	688,78 €	689,28 €	Subvention CG 91 - SSI		500,00 €
Boissons, timbres ...	62,83 €	62,07 €	Participation soirée Sem solid intern		217,50 €
SSI - Local mis à dispo		100,00 €	Local MAD par Mairie LISSES		100,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Assurances	97,00 €	95,31 €			
Frais bancaires	191,91 €	209,08 €			
Cotis assoc partenaires	40,00 €	40,00 €			
Affranchissements	9,82 €	41,69 €			
Nom domaine Internet	14,35 €				
<b>Total dépenses :</b>	<b>40 054,69 €</b>	<b>35 912,27 €</b>			
<b>Excédent de l'exercice :</b>		<b>1 247,65 €</b>			
			<b>Total recettes :</b>		<b>34 361,26 €</b>
			<b>Déficit de l'exercice :</b>		<b>5 693,43 €</b>

### 1. Les dépenses 2009.

#### 1.1.. L'école de BÉDOGO-SILMISSI.

L'activité de l'association des Amis de Tuili, pour l'année 2009, a été centrée sur la participation à l'action choisie comme prioritaire et conduite par l'Amicale des Conseillers municipaux de Tuili : la construction de l'école du village de Bédogo-Silmissi, le plus au Sud des 13 villages de Tuili.

Plus de 80% des dépenses de l'année 2009 (33 000 sur 40 000 euros) ont été consacrés à notre participation à la construction de la première tranche de l'école de Bédogo-Silmissi.

Le 5 octobre 2009, un instituteur nommé par la Direction Régionale de l'enseignement de base (région « Centre-sud » à laquelle est rattachée la province du Bazéga) accueillait 50 premiers élèves en classe de CP1, dans un bâtiment de trois classes, tout neuf. L'association des parents d'élèves a été créée le même jour. L'une de ses tâches est de veiller, avec les enseignants, à la maintenance des bâtiments.

Pour permettre à l'Amicale des Conseillers municipaux de terminer cet équipement dans de bonnes conditions, les « Amis de Tuili » auront encore à participer financièrement à la construction des latrines, des logements d'instituteurs et à l'équipement mobilier des futures classes.

Les enseignants sont nommés et payés par la direction régionale de l'Enseignement de base.

## **1.2.. La formation des Conseillers municipaux.**

Pour près de 6 500 euros (15% des dépenses), les Amis de Tuili sont également intervenus pour faciliter l'accès des conseillers municipaux élus en 2006 (c'étaient les premières élections locales généralisées à l'ensemble du Burkina Faso), à des formations : prise de note en moré, rôle des élus.

## **1.3.. Information – sensibilisation.**

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, au mois de novembre, un dépliant d'information a été imprimé et distribué à Lisses et Courcouronnes. Il a été envoyé aux adhérents et sympathisants. Comme chaque année, les Amis de Tuili ont tenu un stand d'information lors de la fête des associations de Lisses. Il n'y a pas eu, cette année, de manifestation publique organisée par les Amis de Tuili à l'attention de la population lissoise.

Les frais d'information-sensibilisation ont représenté, en 2009, moins de 2% des dépenses.

## **1.4.. Missions à Tuili.**

Les rencontres à Tuili permettent de maintenir les relations nécessaires à un partenariat. Pour différentes raisons, les déplacements prévus à Tuili en 2009 n'ont pas pu se réaliser. Ils ont repris dès le début de l'année 2010.

## **2. Les recettes 2009 :**

### **2.1.. Les cotisations et dons.**

Les dons et cotisations des adhérents sont toujours, en 2009, à un niveau élevé : plus de 9 000 euros.

En plus des dons réguliers, trois manifestations exceptionnelles ont été l'occasion de faire connaître les actions de l'association « Les Amis de Tuili » et de recueillir de nouvelles participations :

- une manifestation de carême organisée par Édith à Paris,

- la célébration des 50 ans de mariage de Marcelle et Guy,
- le départ en retraite de Roger.

Cette part importante des recettes provenant des adhérents est un gage d'indépendance pour l'association, et une garantie de pérennité de l'action pour l'avenir.

## **2.2.. Les subventions.**

En 2009, les subventions ont représenté un peu plus de 50% des recettes de l'association.

La commune de Lisses a reconduit sa subvention aux amis de Tuili pour 2009. C'est le plus ancien et le plus régulier des soutiens publics à l'association.

Le département de l'Essonne a signé une convention avec un engagement sur trois ans pour accompagner jusqu'à son terme la construction de l'école de Bédogo-Silmissi.

La région qui intervient ponctuellement, et au mieux une fois tous les trois ans, a accordé pour le projet de construction de l'école de Bédogo-Silmissi une subvention au niveau maximum de celles accordées par la région sur ce genre de projet : 10 000 euros. D'autre part, une délégation de la région Île-de-France s'est rendue à Logdin pour vérifier la réalisation de l'école et des logements qui avaient fait l'objet d'une subvention, en 2005.

Ces subventions sont peut-être les dernières pour ce type de projet. Début 2010, un courrier du Conseil régional et une déclaration du Conseiller général lors de la cérémonie des vœux ont précisé, l'un comme l'autre, que les subventions seront à l'avenir réservées aux actions impliquant davantage les populations du Nord avec celle du Sud. En substance : « *Non à la construction d'un bâtiment, oui à l'échange de correspondances entre des élèves d'écoles ici et là-bas.* »

## **3. Le déficit.**

Le compte de résultat 2009 fait apparaître un déficit de près de 6 000 euros (recettes 34 000 euros, dépenses 40 000 euros). La constitution, les années précédentes, d'une provision en vue de la formation des Conseillers municipaux, et d'une réserve dans le but de soutenir le lancement d'un projet important, a permis de faire face à l'ensemble des charges de l'année.

Les besoins à Tuili, la réorientation annoncée de certaines subventions publiques et le déficit de l'exercice 2009 imposent de chercher des moyens pour maintenir à un haut niveau les ressources propres de l'association : fidélisation des nouveaux adhérents, nouvelles manifestations ...

## Bilan au 31 décembre 2009.

ACTIF			PASSIF		
	au 31/12/2009	au 31/12/2008		au 31/12/2009	au 31/12/2008
<b>Actif circulant</b>			<b>Fonds propres</b>		
- Banque - Compte courant	468,35 €	993,44 €	- Report à nouveau	17 544,32 €	16 296,67 €
- Banque - Compte livret	11 221,21 €	14 510,88 €	- excédent de l'exercice	- €	1 247,65 €
- Caisse	48,05 €		- Déficit de l'exercice	5 693,43 €	
	11 737,61 €	15 504,32 €		11 850,89 €	17 544,32 €
<b>A recevoir</b>			<b>Provisions</b>		
- Subvention CG91 Nangouma		8 000,00 €	- Formation ACMT		6 500,00 €
- Subvention CG91 SSI		500,00 €			
- Chèques à l'encaissement		40,00 €			
- Prestations payées d'avance	113,28 €				
<b>Total ACTIF</b>	<b>11 850,89 €</b>	<b>24 044,32 €</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>11 850,89 €</b>	<b>24 044,32 €</b>

### 1. Actif.

Pour la première fois depuis plusieurs années, toutes les subventions se rapportant à l'exercice budgétaire, ont été versées avant le 31 décembre.

Les sommes disponibles sur le compte au 31 décembre sont le résultat de subventions reçues dans les derniers jours de l'année : solde de la subvention 2008 (1 600 euros) le 28 décembre, et subvention 2009 (5 000 euros) le 30 décembre.

### 2. Passif

Le déficit de l'exercice et l'utilisation des provisions, ont ramené les fonds disponibles de l'association en fin d'année de 24 000 à 12 000 euros.

C'est normal. Une association comme les Amis de Tuili fait des réserves seulement sur des périodes courtes et en vue d'un projet important.

Pour tenir compte des dates de versement de certaines recettes, il faut maintenir un minimum de fonds propres.